

L'ÉCHO DU BARQUIER



Le mot du Maire

Le premier novembre 1923 le conseil municipal emmené par son maire Vincent PASCAL décide d'accompagner monsieur le curé jusqu'au monument aux morts et au cimetière. Ainsi est née la cérémonie de la toussaint à Saint-Bonnet qui perdure depuis 100 ans. Cette année encore une nombreuse assistance a participé à cet événement qui permet de rencontrer d'anciens citoyens partis sous d'autres cieux et qui reviennent fleurir leur tombe familiale. Maintenons cette tradition qui met du lien social dans notre communauté. Merci à l'harmonie de l'écho du champ d'or, aux sapeurs-pompiers et aux porte-drapeaux de leur présence qui réhausse ce rassemblement.

Le 27 novembre nous avons inauguré avec les financeurs notre médiathèque tant attendue par les plus de 800 adhérents, suivi d'une journée portes ouvertes le 2 décembre. Cette réalisation ouvre de nouvelles perspectives culturelles, avec notamment les micro-folies qui donnent un accès numérique aux musées nationaux, tel le Louvre. Le nombre d'utilisateurs devrait encore augmenter dans les prochains mois, vu l'engouement suscité.

Cet automne nous a servi en précipitations, nous avons approché la crue cinquantennale, nos routes ont souffert, notamment celle permettant de desservir le Villard-Saint-Pierre, hameau de la commune d'Aubessagne.

Nous avons fait les déclarations nécessaires auprès des autorités pour obtenir des aides. De même la voie douce a été emportée en plusieurs endroits et des travaux devront être engagés dans les prochains mois. En attendant ces voies restent fermées.

La signalétique a été mise en adéquation avec la charte départementale. Au printemps l'ensemble des communes du Champsaur Valgaudemar auront une dénomination identique. Tous les anciens panneaux seront déposés, leurs propriétaires pourront les récupérer auprès des services techniques de la commune. Dans le cadre de Petites Villes de Demain nous envisageons de développer des éléments visuels pour mettre en valeur notre patrimoine et nos commerces.

Nos hameaux de Charbillac et des Infournas hauts ont maintenant des stations d'épuration, Pisançon et les Infournas bas en seront équipés au printemps avec la fin des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable. Le réservoir du Fontenil est en fonction, l'ancien s'est effondré après 70 ans de bons et loyaux services sans beaucoup de résistance, il était temps de le remplacer. De fait nous avons supprimé de nombreuses fuites.

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux commerçants et professions libérales installés depuis peu dans notre commune, ainsi qu'aux nouveaux habitants.

Nous vous souhaitons aussi et surtout de belles fêtes de fin d'année.



Laurent DAUMARK

Maire et Vice-président de la Communauté de Commune du Champsaur-Valgaudemar



L'équipe municipale

Adjoints au maire



Jean-Yves GARNIER
Premier adjoint



Emmanuelle PELLEGRIN
Deuxième adjointe



Dominique GOURY
Troisième adjoint



Virginie LE TOUMELIN
Quatrième adjointe



Roland BERNARD
Cinquième adjoint

Conseillers municipaux & communautaires



Aurélie DESSEIN



Fabien FERRARO



Frédéric GAILLAND



Rémy GONSOLIN



Nelly MARY

Conseillers municipaux



Manon ATHENOUR



Marie-Noëlle CHAIX



Émilie DROUHOT



Marie FESTA



Michaël GAUME



Christian GONSOLIN



Jean-Marie GUEYDAN



Nathalie LAJKO

Sommaire

- p. **4** — **LE SAVIEZ-VOUS**
 Vos questions, nos réponses
- p. **5** — **ACTUALITÉ**
 Inauguration de la médiathèque
- p. **6** — Un nouveau look
 Site internet
 PanneauPocket
- p. **7** — Commerces
- p. **8** — **JEUNESSE**
 École
 Crèche
 Collège
- p. **10** — **VIE CULTURELLE**
 La médiathèque et ses services
 Des expositions
 Grands événements culturels
- p. **12** — **SPORT**
 La boule Champsaurine
- p. **13** — **ASSOCIATION**
 Le club du Connétable
- p. **14** — **CADRE DE VIE**
 Urbanisme et santé
- p. **15** — **ENVIRONNEMENT**
 Bois de chauffage
 Rézo Pouce
 Élagage
- p. **16** — Crue du Drac
- p. **18** — Réservoir du Fontenil
- p. **20** — **VIES DES HAMEAUX**
 Charbillac
 Pisançon
- p. **21** — **CINÉMA**
 Le programme
- p. **22** — **ÉTAT CIVIL**
- p. **23** — **TRIBUNES LIBRES**

2024
Meilleurs vœux
ET BONNE ANNÉE

Le Maire et le Conseil Municipal de Saint-Bonnet-en-Champsaur, ont le plaisir de vous inviter à la réception des vœux du maire,
Le samedi 13 janvier 2024 à 19h
à la Salle de la Mairie

Vos questions nos réponses

Comment prendre rendez-vous avec la mairie pour refaire ma carte d'identité ou mon passeport ?

Vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous pour refaire votre titre d'identité via notre site internet mairie-saint-bonnet.net à partir de la page "Dé démarches administratives" dans "Vie pratique". Pensez à prendre rendez-vous également pour venir retirer votre titre à la Mairie !



Ma carte d'identité est périmée, que faire ?

Vous êtes majeur et la date de validité de votre carte nationale d'identité est prochainement dépassée ou l'est déjà ? La demande de renouvellement de la carte d'identité est gratuite, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Nouveaux arrivants sur la commune, quelles démarches à effectuer en priorité ?

Vous emménagez à Saint-Bonnet. Dès votre arrivée sur la commune, pensez à effectuer les démarches administratives suivantes à la mairie ainsi qu'auprès des différentes administrations.

Souscrivez un contrat d'eau potable à la Mairie, pensez à l'inscription de votre (ou vos) enfant(s) à l'école, faites connaître votre nouvelle adresse au centre des impôts, effectuez le changement d'immatriculation de votre véhicule.



Je dois faire une déclaration de naissance ou de décès, comment dois-je procéder ?

La déclaration de naissance doit être effectuée à la Mairie, dans un délai de 5 jours. Le jour de l'accouchement n'est pas comptabilisé. Lorsque le dernier jour est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, la prorogation est amenée jusqu'au premier jour ouvrable.

Le décès doit être déclaré à la mairie dans les 24 heures, par toute personne disposant des documents nécessaires (certificat de décès, livret de famille, pièce d'identité, passeport, extrait d'acte de naissance...). La déclaration peut aussi être effectuée par l'entreprise des pompes funèbres.

Je dois déposer une benne ou un échafaudage sur le domaine public pour effectuer des travaux, quelles démarches ?

Vous devez déposer une demande écrite en Mairie en précisant bien les dates de pose et de dépose de la benne ou de l'échafaudage. Vous recevrez par retour de courrier une autorisation de la Mairie.

ACTUALITÉ — MÉDIATHÈQUE



La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur a inauguré sa médiathèque

en présence notamment de Jennifer Rousselle, Sous-préfète, Joël Giraud, Député des Hautes-Alpes, Chantal Eymeoud, Vice-présidente du Conseil régional, Jean-Marie Bernard, Président du Conseil départemental, Fabrice Borel, président de la communauté de communes, Béatrice Allosia et Patrick Ricou, conseillers départementaux et Laurent Daumark.

À cette occasion, Jennifer Rousselle a terminé son allocution par une citation de Julien Green "Une bibliothèque, c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité", afin de remercier le maire de la commune et l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce projet permettant d'offrir un lieu de rêverie et d'élévation culturelle aux habitants.

ACTUALITÉ — SIL

Une signalétique d'information locale pour Saint-Bonnet

La Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar coordonne, pour le compte des communes de la vallée, la mise en oeuvre du schéma de signalétique d'information locale validé en début d'année.

La Signalétique d'Information Locale (SIL) vient compléter la signalétique routière pour faciliter les déplacements des visiteurs sur le territoire. Peuvent être mentionnés des points d'intérêt comme des hébergements ou équipements touristiques, des restaurants, des points de ventes de produits locaux, des sites touristiques, des établissements culturels ou administratifs... Le schéma de signalétique n'est pas figé dans le temps et il aura vocation à évoluer avec la vie du territoire, nouvelle installation, nouvel équipement...

Par souci de cohérence avec les territoires voisins, ce sont la charte et le règlement de signalétique du Département des Hautes-Alpes qui ont été utilisés et qui référencent les types de points d'intérêt avec un code couleur spécifique. La signalétique préexistante sur le territoire et non réglementaire sera progressivement supprimée. Sur Saint-Bonnet, ce sont 48 carrefours qui sont concernés par l'opération et qui seront équipés de panneaux de couleurs.

Le montant total de l'investissement pour la commune est estimé à 113 363 € TTC. Le portage d'un dossier de demande de subventions par la Communauté de communes a permis d'obtenir des subventions régionales pour ce projet et de finalement laisser un reste à charge pour la commune estimé à 58 763 € TTC.



Fabien FERRARO, votre élu communal et Président de l'Office de Tourisme précise « Nous avons construit ce schéma de signalétique en essayant toujours de nous mettre à la place de nos visiteurs qui arrivent en voiture sur notre territoire. Il nous a fallu faire des choix pour hiérarchiser l'information, pour la rendre plus claire et facilement lisible en limitant le nombre de panneaux. Ce travail doit s'accompagner d'une remise à niveau de la signalétique directionnelle départementale sur les principaux carrefours du bourg - centre et sur une réflexion dans le cadre du projet « Petite Ville de demain » sur la liaison vers les commerces de l'hyper-centre du village. »



Exemple de SIL à l'entrée du village de La Motte-en-Champsaur

ACTUALITÉ — UN NOUVEAU LOOK

Alors que la médiathèque ouvrait ses portes le 2 décembre dernier, il était essentiel de créer une harmonie visuelle entre nos institutions et services municipaux, renforçant ainsi une image unifiée pour notre communauté.

Un logo c'est plus qu'une simple image, c'est un symbole qui représente notre identité, notre territoire.

Les éléments déjà existants ont été conservés et modernisés, la ligne de montagne redessinée pour redonner une dynamique. Ce nouveau logo sera utilisé sur nos documents événementiels, nos bâtiments et nos supports de communication.

C'est aussi l'occasion de rafraîchir le blason de la commune, en retravaillant les traits du lion et des roses d'argent, vous le retrouverez sur les documents officiels.

Évolution du blason

Héraldique : De gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent.

Devise : « Nihil nisi a numine »



SAINT-BONNET
EN CHAMPSAUR

Un peu d'histoire ! Autour du blason de Saint-Bonnet

// Les armoiries sont celles de François-de-Bonne, duc de Lesdiguières. En 1547, à son arrivée à Grenoble, les notables lui offrirent un bouquet de trois roses, chacune d'elles représentant un des trois saints de l'église de la ville. Lorsque le Champsaur devint le duché de Lesdiguières, il honora le Dauphiné, dont le Champsaur faisait partie, en incluant sur son blason les trois roses. Le lion qui est son emblème représente la force. Elles seront adoptées par la commune le 29 avril 1968. //



Logo de la Mairie



Déclinaison pour le logo de la médiathèque

SITE MODERNISÉ

Nouveau site !



Un accès simplifié à vos services municipaux

Conçu pour améliorer votre expérience en ligne avec la mairie, ce site réinventé offre une plateforme moderne et intuitive avec une mise à jour du contenu.

Vous trouverez rapidement les informations grâce à notre outil de recherche optimisé, l'outil « loupe ». Retrouvez enfin un site optimisé pour une utilisation sur mobile.

Une nouveauté particulièrement pratique : l'intégration de Synbird sur notre plateforme. Désormais, planifiez vos rendez-vous en ligne pour la création de votre carte d'identité ou passeport en quelques clics.

Et enfin, inscrivez-vous et recevez par newsletter toutes les actualités de Saint-Bonnet-en-Champsaur. N'oubliez pas nous sommes aussi présents sur Facebook !



Application pour recevoir les alertes et les informations de la commune instantanément.

Actuellement il y a 1567 smartphones ou tablettes qui possèdent Saint-Bonnet dans leurs favoris.

À titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de 171 % des foyers de la commune.



ACTUALITÉ — COMMERCES

Du côté des commerces

Les femmes à l'honneur !

Le dispositif « Boutiques à l'essai » initié par la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur se poursuit.

Juliane Tropeano d'Initiative Alpes-Provence a pris le relais de Jean-Didier Labansat et suit tous les porteurs de projets qui souhaiteraient s'installer dans un commerce du village. Elle aide les créateurs à finaliser leurs projets d'entreprise et guide ces derniers... qui se trouvent ces derniers temps être principalement des femmes !

L'aventure de l'entrepreneuriat n'a pas fait peur à nos nouvelles commerçantes et elles ont été nombreuses ces derniers mois à se lancer pour faire vivre le commerce de Saint-Bonnet malgré les incertitudes liées à l'avenir.



© Michaël Gaume - Marine Stouppou et Julie Dias

Après de nombreuses années, Isabelle Guittet et Michel Mesnard, qui tenaient la librairie-presses sur la place du Chèvreril, vont prendre une retraite bien méritée. La librairie sera reprise par Julie Dias et Marine Stouppou qui démarrent leur activité au 1er décembre, retrouvez les « O'bonheur des mots ».



© MAB - Lisa Maucoronel-Skadarka

Lisa Maucoronel-Skadarka a repris la fameuse boutique de « Doudou » qui est désormais « Chez Liz » avec des articles de quincaillerie, droguerie, vaisselle de maison.



© Pierre Boyer - Loïc Faure, Florence Faure et Pierre Bonnabel

La boucherie « La p'tite Boucherie » de Bernard Libermann rue des Maréchaux a été reprise par Loïc et Florence Faure et complète l'offre avec Ludovic Chaix.



© Michaël Gaume - Adélaïde Simon

La boutique d'Adélaïde Simon « Épices et vous » s'est agrandie en déménageant dans l'ancienne brocante, rue de Chaillol, avec de nouveaux produits : thé, café et toujours de nombreuses épices. Le premier magasin de cette dernière, rue des Maréchaux, est devenu une onglerie « L'ongle by Angel » tenue par Angélique Bueno.



© Marjorie Disdier

Un nouveau studio de tatouage tenu par Marjorie Disdier, « La menthe dorée », est installé rue des Lilas. Marjorie vous reçoit sur rendez-vous dans son salon.

La mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur souhaite à toutes et tous de la réussite dans leurs nouveaux projets.

Audrey Vanvincq a déménagé et a installé dans la rue de Chaillol son magasin « Art' Terre Poterie ».

Place Lesdiguières, Christelle Bernard a repris le salon de coiffure « Coiffure d'art et d'élégance » depuis octobre et vient compléter une offre variée sur la com-

mune, avec « Carole coiffure », « Chez le coiffeur » et « Viviane création ».

Évelyne Ranguis, tient « La Chabroderie » (ancienne caisse d'épargne) et propose tout travail de mercerie, broderie et vente d'articles de périculture.

ÉCOLE — DES PROJETS FLORISSANTS

Plusieurs projets sont mis en place par l'équipe enseignante

✿ **En partenariat avec le CODES 05**, toutes les classes participent à un projet sur la promotion de la **santé nutritionnelle**.

✿ L'ensemble des classes travaillent également sur le thème de la **lutte contre le harcèlement** (travail sur les émotions, chants et jeux pédagogiques)

✿ Toutes les classes participent également au projet **«Ecole et cinéma»**

✿ Plusieurs classes bénéficient d'**interventions en langue vivante** (anglais et/ou italien). En parallèle, deux professeurs d'anglais du

collège Vivian Maier interviennent toutes les semaines sur les classes de CM2.

✿ Projet **COPERNIC** : les élèves de CM1 et CM2 vont pouvoir observer la **pollution lumineuse dans le ciel**. À la grande joie des enfants, Jupiter et Saturne seront de la partie. La Lune aussi pourra être observée.

✿ Les classes de Mme Gauthier et de Mme Loubet participent au concours de la **flamme olympique inter écoles**.

✿ La classe des CE2, en partenariat avec le **parc national des écrivains** travaille sur la **biodiversité**.



CRÈCHE — HARMONIE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Lou Menas

Quand les tout-petits et les plus anciens croisent leurs chemins

Encore un joli Noël pour les tout-petits qui dès l'entrée de la crèche, découvrent, cet hiver, un univers féerique inspiré des ambiances du continent américain : un décor « fait-maison » tout en couleur et en émerveillement pour petits et grands, pour jeunes et moins jeunes !

D'ailleurs, en parlant de moins jeunes, pour ceux qui résident à la maison de retraite de La Fare en Champsaur, quel bonheur de pouvoir à nouveau retrouver les pitchouns de Lou Menas qui viennent leur rendre visite ! Ces rencontres intergénérationnelles avaient connu un important coup d'arrêt dans le contexte de crise sanitaire que l'on ne nomme plus... Mais depuis 2023, tous les mois et à tour de rôle, des enfants de Lou Menas reprennent avec émerveillement leur petite navette pour visiter les personnes âgées qui les attendent avec impatience. De tendres moments sont partagés grâce aux ateliers manuels et au travers de temps d'éveil psychomoteur. Un projet similaire est d'ailleurs en train de se consolider avec l'association Bien Chez Soi, pour que les personnes âgées qui résident à leur domicile, soient de temps en temps amenées à la crèche, auprès des tout-petits, et puissent elles aussi égayer leur cœur et apporter leur douceur de « grand-parents ».

NOUVEAUTÉS

Depuis novembre, l'école a mis en place un Espace Numérique de Travail, financé par la mairie. Les échanges entre parents et enseignants se font désormais via cet outil.

Un service de garderie sur la journée du mercredi est proposé aux familles depuis la rentrée. Comme pour les autres services proposés, les inscriptions se font en ligne depuis le portail famille. Avant tout prendre contact avec la responsable du service en Mairie.



198 élèves
répartis en
9 classes



Quentin ROSTAN
Nouveau directeur

La cérémonie du 11 novembre où plusieurs enfants ont pu lire le texte proposé par l'Union Fédérale des Anciens Combattants.



Merci infiniment aux Tatas et à toutes celles et ceux qui rendent possibles ces instants si précieux.

COLLÈGE — UN VOYAGE EN LOUISIANE

// Nous partons la semaine du 18 mars pour 7 jours en Louisiane //

L'origine du projet est liée à l'histoire des **Champsaurins qui ont émigré aux Etats-Unis au XIXe siècle**. L'an dernier, avec une classe de 4e, nous avons fait des recherches sur ce sujet grâce à des documents historiques (photos, lettres...) fournis par Patrick Caffarel. Ces recherches ont abouti à la création d'une belle exposition (qui a été prêtée cet été à Saint-Bonnet).

Les élèves ont également travaillé en anglais sur cette thématique et ils ont écrit au collège de Gueydan, en Louisiane. En effet, un habitant de Saint-Bonnet, Jean-Pierre Gueydan, a fondé une petite ville dans



le sud de la Louisiane. Elle porte aujourd'hui son nom. Aujourd'hui, les élèves sont en 3e. Ils sont 20 à partir. Lors de notre voyage, nous allons nous rendre à Gueydan mais nous allons aussi découvrir la riche histoire louisianaise (culture, gastronomie, nature...). Les élèves vont aussi assister à des cours dans un lycée américain. L'objectif est de nouer des liens durables entre notre collège et la Louisiane.

MAIS AUSSI...

Des sites de la mythologie grecque aux châteaux de la Loire en canoë, nos petits collégiens apprennent par-delà les montagnes.

En plus de proposer des sections sports d'hiver, des options diversifiées (latin, LCE, théâtre,...), des classes inclusives (Ulis) qui personnalisent le parcours des enfants, le collège Vivian Maier s'attelle à offrir la possibilité à plusieurs des classes de 6ème et 5ème des voyages pédagogiques pluridisciplinaires. C'est souvent, pour les enfants, la première fois qu'ils partent avec leur valise sans leurs parents !

Ainsi depuis près de 10 ans, 3 classes de 6ème montent à bord d'un car jusqu'à Ancône en Italie, puis en bateau, pour découvrir la Grèce au travers de sites embléma-

tiques de la mythologie : Delphes, Athènes, Epidaure... Par la découverte in situ et grâce à une pédagogie mise en œuvre toute l'année, les programmes de Français, d'Histoire, de Latin, se matérialisent en des souvenirs inoubliables. En 2024, environ 60 « petits 6ème » partiront au printemps. Pour plusieurs collégiens qui n'ont pas pu partir en 2023, l'enseignante Nadège Coste, organisatrice de ces voyages avec le soutien de ses collègues et du personnel de l'établissement, prépare un voyage en canoë sur la Loire pour découvrir le patrimoine vivant et culturel ligérien entre Amboise et Blois. Au programme : maths, histoire-géo, français, vivre ensemble et bien sûr : sport ! Pour optimiser le coût du voyage, camping et préparation des repas en autonomie pour ces élèves 5ème bien dégourdis.

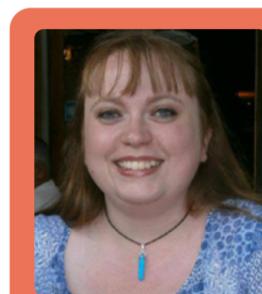
Alors si ces prochains mois collégiennes et collégiens vous proposent de commander du bon fromage ou des chaussettes, n'ayez aucun scrupule à vous faire plaisir, vous les aiderez à financer leurs voyages !



La médiathèque a ouvert ses portes le 2 décembre et la programmation s'annonce haute en couleur ! Elle a connu une transformation extraordinaire, triplant sa superficie pour offrir de nouveaux espaces et un fond documentaire enrichi, ouvrant ainsi de nouvelles portes à la découverte et à l'apprentissage.

Cette métamorphose a été rendue possible grâce à l'engagement continu de la municipalité à investir dans la richesse culturelle de notre communauté. Le déménagement vers ce nouvel espace a été une aventure dans laquelle bibliothécaires et agents techniques ont été accompagnés par une équipe de 17 bénévoles dévoués dont l'énergie et la passion ont été des piliers essentiels.

Mais les changements ne s'arrêtent pas là ! la Médiathèque offre désormais une toute nouvelle gamme de ressources : magazines et presse, une section numérique comprenant jeux vidéo, tablettes, liseuses et encore d'autres surprises à venir ont été ajoutés pour élargir les horizons culturels !



Maryline Lombart rejoint l'équipe salariée de la médiathèque pour vous accueillir et vous conseiller. Les horaires d'ouverture de la médiathèque ont été ajustés pour mieux correspondre aux besoins. Nous sommes en effet passés d'une plage de 17 heures d'ouverture à 27 heures.



Pour planifier votre prochaine visite, vous pouvez consulter les nouveaux horaires sur le site internet de la mairie.



❁ Du nouveau matériel à disposition des déficients visuels

Élargir l'Accessibilité pour Tous

La médiathèque a franchi une étape remarquable vers l'inclusion en introduisant un nouvel équipement dédié aux déficients visuels. Cette avancée significative vise à offrir un accès équitable à la culture, à l'éducation et à la connaissance pour chaque résident, quel que soit son niveau de vision.

Parmi les nouveaux équipements, des lecteurs de livres audio nouvelle génération ont été installés. Mais aussi des liseuses électroniques, permettant aux usagers de régler la taille des caractères et de choisir des paramètres adaptés à leurs besoins spécifiques. La Médiathèque a également investi sur des outils de grossissement, disponibles sur place, permettant la lecture de livres, journaux, magazines mais aussi d'observer des objets !



Lecteur de livres audio Victor

Au-delà de l'équipement matériel, la médiathèque a pris des mesures pour former bénévoles et personnels à l'accueil et l'accompagnement des personnes déficientes visuelles, pour les diriger au mieux vers l'outil adapté. Ces sessions de sensibilisation sont rendues possibles grâce à l'association Alpes Regard 05.

Téléagrandisseur : pour lire, écrire, regarder des photos et bricoler en bénéficiant d'un aperçu bien plus détaillé. Permet de régler le niveau d'agrandissement, l'intensité de l'éclairage, choisir le type de contraste et les couleurs de l'écran !

Exposition Photo «BookFace»

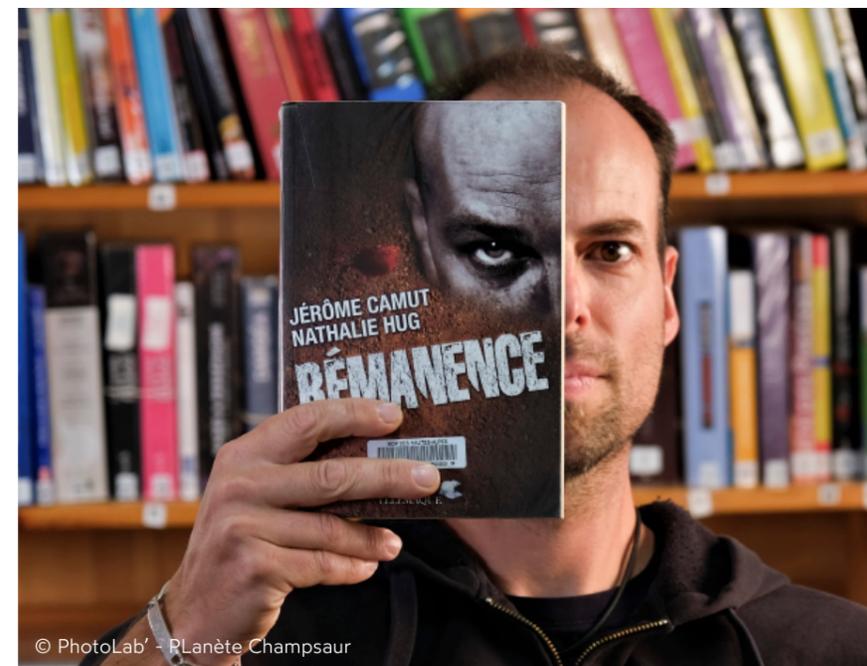
Quand la photographie rencontre la littérature

Le 11 octobre dernier, 27 photographes du Photolab de Planète Champsaur se sont réunis pour réaliser un atelier photo baptisé "BookFace". Cette initiative visait à inviter la population à se joindre à cette journée créative en mêlant couvertures de livre et visages dans des clichés originaux.

Une exposition est prévue jusqu'en mars à la médiathèque pour présenter ces photographies.

+ d'infos

Si vous souhaitez rejoindre le groupe photo de Planète Champsaur, contactez Charlyne Allemand charlyne@planete-champsaur.fr



© PhotoLab' - Planète Champsaur

LES GRANDS ÉVÈNEMENTS



Toute l'année, dans votre médiathèque et hors les murs, retrouvez des festivals autour du livre, pour tous les âges.



Nuits de la lecture
Du 18 au 21 janvier 2024
La littérature à travers des événements culturels, animations physiques et numériques et des rencontres dédiés à la lecture. Cette édition a pour thématique "Le Corps".



Printemps des Poètes
Du 9 au 25 mars 2024
Ce festival offre une célébration poétique à travers des temps forts, des ateliers, des lectures... Dédié à la poésie. Cette édition aura pour thématique "La Grâce".



La Fête du court métrage
Du 20 au 26 mars 2024
Évènement national, la Fête du court métrage expose la magie du court au plus grand nombre ! Des propositions de courts et longs métrages pour tous les âges, dans votre cinéma et médiathèque.



Partir en Livre
Du 19 juin au 21 juillet 2024
La lecture et la culture du côté ludique ! Du livre pour la jeunesse, une programmation accessible à tous avec rencontres d'auteurs, projections de films...



Lignes de Crêtes
Du 7 au 15 octobre 2024
Festival culturel avec rencontres d'auteurs et dédicaces, ateliers d'écriture, expositions, concert littéraire, thématique 2024 à venir !



Lire et Grandir en Famille
Du 5 novembre au 3 décembre
Un mois autour du livre pour les tout-petits, les enfants, les ados et les parents ! Rencontres d'auteurs, ateliers créatifs, spectacles, expositions...



LA BOULE CHAMPSAURINE

A bien fêté ses 100 ans !

Nous vous l'avions annoncé, cette année devait être spéciale pour la Boule Champsaurine. 100 ans d'histoire ont été fêtés tout au long de l'année aux boulodromes.

Les dirigeants de la Boule Champsaurine se sont démenés pour animer de nombreux événements, ouverts à tout public avec cet anniversaire en fil rouge.

Des concours réservés aux sociétaires aux concours officiels avec la présence de Champions du monde en passant par le « Challenge des Présidents » qui a réuni 56 doublettes de tout le 04 et 05 mais aussi du Vaucluse et de l'Isère, sans oublier le camp d'été de la Fédération Française, les Master's du District ou encore l'accueil du championnat régional vétérans, Saint-Bonnet aura été en 2023, le club incontournable du Département et même bien au-delà.



En moments forts de cette année, comment ne pas évoquer le « Gentleman » bouliste en prélude de la grande compétition du mois d'août, remportée pour la deuxième fois par le champion du Monde Leiva Marcon. Ce Gentleman a réuni, autour d'une partie, la plupart des joueurs, anciens joueurs et personnalités locales qui ont marqué l'histoire de la Boule Champsaurine. Ce moment convivial et amical a permis de montrer tout le dynamisme actuel de l'Association et de se remémorer 100 ans d'histoire. Enfin, une grande soirée a été donnée au gymnase du Roure et a clôturé ces festivités de 2023. Les trois Présidents et anciens Présidents (Lalou Millon, Martine Eyraud et Jean-Pierre Gaillard) ont ainsi pu couper le gâteau et souffler les bougies d'anniversaire.

Rappelons enfin, que la Boule Champsaurine reste une Association phare de notre Vallée et du sport-boules français puisqu'outre son équipe en Nationale 2, elle a engagé cette année et pour la première fois, une équipe féminine dans le championnat de France des clubs, et que la jeune Emma Escallier a très récemment brillé sur la scène internationale en remportant le Challenge Ravera à Monaco pour sa première sélection avec l'Equipe de France. L'histoire continue de s'écrire.



L'équipe de Nationale 2



Pause déjeuner du côté du lac du Lauzon

Les aînés jouent et marchent !

« - À ton tour, Geneviève, mais ne coupe pas avec le valet !

- Patrick, garde ton souffle pour la marche de demain ! »

C'est ce qu'on peut entendre parfois au Club des aînés de Saint-Bonnet et alentours, le « Club Connétable de Lesdiguières ».

L'association a été fondée en 1977 par Marie-Thérèse Bellue, qui nous a quittés au mois de mai dernier. L'objectif initial était de réunir les personnes isolées pour passer de bons moments ensemble. Aujourd'hui c'est toujours la ligne conductrice, les activités proposées se sont diversifiées. Le club est ouvert à tous, retraités ou non. Le club propose à la fois des activités régulières et des événements.

Des activités régulières

Le jeudi est le jour de rencontre, toute l'année. On s'y retrouve à la salle Lesdiguières (centre social à côté de la crèche), de 14 h à 18 heures. On y joue à la belote, au rami, au scrabble, etc.... On y papote, on y tricote et un petit goûter est offert aux adhérents.

Dans cette même salle, d'autres personnes jouent au bridge le mardi : le matin est réservé à l'initiation pour ceux qui souhaitent découvrir le jeu, l'après-midi c'est le tournoi.

Le mardi c'est aussi le jour de la randonnée à la journée : itinéraires variés en fonction de la météo et de la saison. Le mercredi, marche tranquille : un groupe part pour la journée ou la demi-journée. Pas plus de 10 kilomètres, 300 mètres de dénivelé au maximum. Le jeudi matin, il y a gymnastique dynamique et adaptée aux seniors avec une éducatrice sportive dans la grande salle de la mairie : 2 groupes se retrouvent successivement l'un avec exercices au sol sur tapis, l'autre sur chaise.

Et des événements !

Un repas est proposé plusieurs fois par an moyennant une participation financière, le plus souvent dans les locaux du club. Chaque année une sortie est proposée, cette année c'était au barrage de Serre-Ponçon. Le loto du club au gymnase du Roure attire chaque année plus de 250 personnes pour un après-midi convivial où boissons et gâteaux sont en vente à la buvette.

Actifs et accueillants, les aînés vous attendent !



Journée au barrage de Serre-Ponçon, visite de l'usine hydro-électrique EDF

i Pour tout renseignement : Anne DESBORDES anne.desbordes@laposte.net / 06 24 24 43 40

« Petites Villes de Demain »

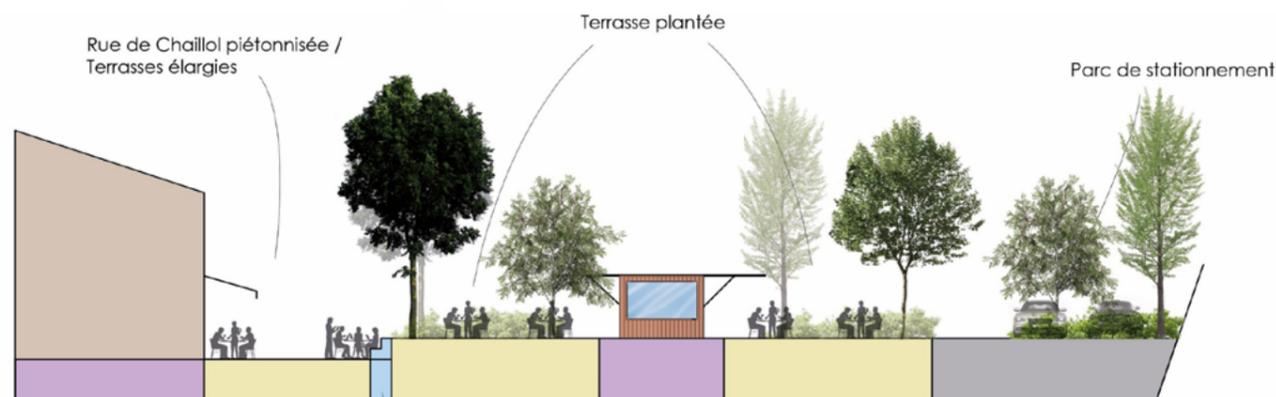
Les démarches se poursuivent dans le cadre du programme « Petites villes de demain ». La commune est lauréate d'un nouvel appel à manifestation d'intérêt visant cette fois la mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme favorable à la santé au travers d'une étude d'impact portant sur le projet de revitalisation urbaine.

Objectif : s'assurer point par point que les aménagements prévus dans le cadre de la modernisation du centre-bourg soient adaptés et bénéfiques pour la santé et le bien-être de tous les habitants et usagers.

Cette démarche positionne résolument la commune comme territoire pilote à l'échelle de la région SUD et a reçu un accueil particulièrement favorable de ses partenaires (Préfecture, CAUE, région SUD, ARS). Elle illustre la capacité de l'équipe municipale à innover et démontre que les petites villes ont des atouts à faire valoir concernant la qualité de vie des habitants, élément fondateur de l'attractivité de notre commune.



Pour ce faire la commune n'est pas seule, elle peut compter sur ses partenaires et sur des expertises locales, notamment celle du Pôle santé Champsaur-Valgaudemar, dont les initiatives dans le domaine de la santé sont bien connues. C'est donc un réseau que la commune œuvrera à mobiliser pour travailler sur cet enjeu majeur de la santé.



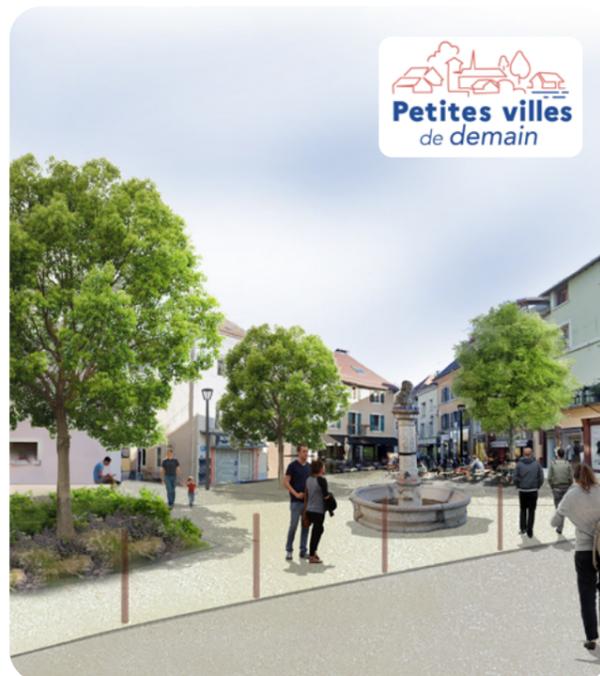
Coupe transversale du Champ de Foire requalifié

Cette étude, cofinancée par l'ARS à 80%, offre ainsi deux principaux leviers à la commune :

- L'adaptation aux effets du changement climatique sur la santé des habitants, par exemple lors des épisodes de fortes chaleurs estivales que nous connaissons régulièrement ces dernières années et qui ont des effets bien réels notamment sur les plus vulnérables (personnes âgées, jeunes enfants...)

- Le développement d'un urbanisme favorable au bien-être des habitants. Les maîtres mots : préservation et renforcement du cadre et de la qualité de vie. Il s'agit de promouvoir ce qui fait la force d'un territoire tel que le nôtre et qui le différencie par exemple de grandes agglomérations : la convivialité et la qualité des liens de proximité entre les habitants

La réussite de cette nouvelle étude passera par un dialogue avec de nombreux partenaires mais aussi avec les habitants. La commune diffusera donc bientôt les dates de rendez-vous pour cette nouvelle phase de concertation. Chacun apportera ainsi sa pierre à l'édifice pour que « bien vivre à Saint-Bonnet » puisse être la clé de voute du développement de la commune et une fierté pour tous.



Comment bien se chauffer au bois ?

Choisir le bon combustible pour un chauffage efficace et moins polluant, le stocker comme il faut, adopter un allumage par le haut pour une combustion optimale et moins polluante, optimiser le tirage, bien entretenir son appareil... autant de sujets importants pour la qualité de l'air et le confort de chacun, traités de façon simple et pratique dans le mini guide de l'ADEME téléchargeable sur librairie.ademe.fr

RÉZO POUCE

Sécurisé et accessible : Autostop dans les Hautes-Alpes

Pour faciliter la mobilité partagée, RézoPouce, l'autostop sécurisé qui se déploie dans la France entière, se structure sur toutes les Hautes-Alpes.

Sur la commune de Saint-Bonnet, une douzaine de panneaux « Arrêt sur le Pouce » seront installés au printemps 2024 pour matérialiser des points d'autostop facilement utilisables. Et sur le Champsaur Valgaudemar, vous en trouverez une centaine !

Passagers et conducteurs seront en contact grâce à l'application Mobicoop-Rézopouce installée sur les téléphones mobiles, ou seront identifiables grâce aux kits RézoPouce. Patience, le dispositif vous sera présenté au printemps. Pour les plus curieux, découvrez ce dispositif sur rezopouce.fr ainsi que le covoiturage libre sur www.mobicoop.fr

3 BONNES RAISONS
de rejoindre Rézo Pouce
pour les conducteur·rices

- C'EST SYMPA**
Je rencontre mes voisines
- C'EST ÉCORESponsable**
Je préserve l'environnement
- C'EST DU BON SENS**
Je ne roule plus solo

Je covoiture avec des collègues pour aller au boulot. Le rendez-vous est à 5 kilomètres de chez moi alors je fais du stop. Mickael 36 ans

Quelques chiffres

- 13 SECONDES**
C'est notre record d'attente à un arrêt sur le pouce. Qui dit mieux ?
- 9 FOIS 10**
Départ en - de 10'

ÉLAGAGE



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Elaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie. Le réseau est un lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les écoles et leurs élèves, ...

Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner, de se divertir.

L'élagage est une responsabilité collective qui bénéficie à tous !

Un automne marqué par des intempéries et des crues majeures

A lors que la météo du début de l'automne 2023 était sèche et calme sur le territoire du Champsaur, 6 perturbations pluvieuses sont venues stationner sur les Alpes entre le 18 octobre et le 5 novembre, accompagnées de fortes intensités de pluie.

Pour commencer, un évènement particulièrement exceptionnel est intervenu entre le 19 et le 20 octobre, alors que Météo France avait placé le département des Hautes Alpes en « alerte orange » pour pluies et risque d'inondation. En effet, sur 36h, les pluies ont été très importantes : 173 mm de pluie à Saint-Bonnet-en-Champsaur, plus de 200 mm à La Chapelle-en-Valgaudemar et à la Motte-en-Champsaur soit des cumuls de pluies rares qui se produisent statistiquement une fois par siècle.

Avec une limite pluie-neige à plus de 3000 m d'altitude, ces pluies ont dévalé la montagne et provoqué d'importantes crues sur la totalité des cours d'eau du Champsaur et du Valgaudemar, transportant des volumes d'eau et matériaux solides de plusieurs centaines de milliers de



Voie douce à Saint-Bonnet



© Anaïs Joly

mètres cubes dans les rivières et des milliers d'arbres et d'embâcles de bois, et modifiant considérablement le lit des cours d'eau. En conséquence, des dommages matériels ont été constatés, routes et terrains agricoles érodés, ponts effondrés, réseaux endommagés, habitations inondées, glissements de terrain. Sur Saint-Bonnet-en-Champsaur, la voie douce et la voierie au droit du pont du Villard St Pierre ont été endommagées, des terres agricoles en bordure de cours d'eau ont également été emportées ou endommagées.



© CLEDA - Le Drac

Pourtant gorgés d'eau, les sols du territoire, ont connu 5 autres perturbations pluvieuses entre le 24 octobre et le 5 novembre, chacune à 2 ou 3 jours d'intervalle, créant un fort ruissellement. De nouvelles crues du Drac et de ses affluents ont eu lieu, accentuant la mue des torrents, avec des dépôts et des reprises de matériaux sédimentaires, des érosions de berge, des changements de chenaux ...

Selon les rapports de la CLEDA (Communauté Locale de l'Eau du Drac amont), les crues observées sur certains secteurs du bassin versant du Drac ont une période de retour de 50 ans en particulier dans les Hautes-Vallées du massif des Ecrins soit des débits relativement proches de ceux de la crue du siècle de 1928 :

- ✧ **Sur la Séveraisse: un débit de 130 m³/s (soit 130 000 litres par seconde) enregistrés à Villar -Loubière.**
- ✧ **Sur le Drac, des débits de 300 m³/s et de 500 m³/s enregistrés respectivement au pont de la Guinguette et à l'entrée du Lac du Sautet.**

Fort heureusement et malgré ces événements exceptionnels, aucune perte humaine n'est à déplorer sur le territoire, même si quelques habitations ont été touchées par les débordements : gîte de Chauffarel (Orcières) et hameau des Andrieux (La Chapelle-en-Valgaudemar). Les travaux réalisés par la CLEDA au cours de la dernière décennie dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ont contribué à ralentir et à faciliter les écoulements dans le lit des cours d'eau et à limiter les dommages au droit des enjeux riverains.

En effet la CLEDA est en charge de la « Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations », compétence qui lui a été confiée par la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar. Cette compétence permet notamment d'entretenir les cours d'eau

pour permettre à la fois leur bon fonctionnement et bon état et une meilleure sécurité des populations riveraines. De nombreux travaux sont ainsi menés chaque année par la CLEDA à titre préventif, pour entretenir la végétation dans le lit des cours d'eau, extraire des matériaux sédimentaires lorsqu'ils sont excédentaires, ou encore restaurer le lit des cours d'eau pour maximiser leurs capacités hydrauliques en cas de crue.

i Aussi, la CLEDA intervient depuis le 20 octobre dernier dans le cadre de travaux d'urgence : renforcement des digues, recentrage du lit des cours d'eau, curage, extraction des embâcles de bois. Une enveloppe exceptionnelle de 400 000 € a par ailleurs été levée par la Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar pour financer ces travaux d'urgence.



Mais l'élément le plus marquant de ces intempéries est leur durée : presque 20 jours d'intempéries et 6 pics de crue, et donc 20 jours quasi-continues de crue sur les rivières et torrents du Champsaur Valgaudemar. Au total, ce sont 40% des précipitations annuelles qui sont tombées en moins de 20 jours sur le territoire, 440 mm ont été enregistrés à Saint-Bonnet-en-Champsaur, 500 mm sur la Chapelle-en-Valgaudemar et Molines-en-Champsaur.



A propos de la CLEDA : www.cleda.fr



© Anaïs Joly - Office de tourisme Champsaur Valgaudemar

Une histoire d'eau... de source !

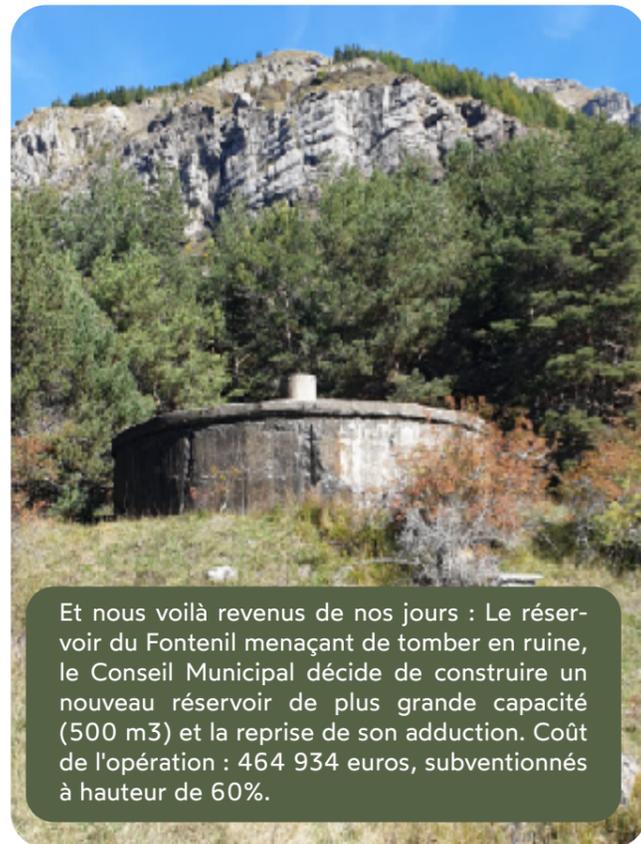
Le nouveau réservoir du Fontenil est aujourd'hui opérationnel. D'une plus grande capacité, il assure une partie de l'alimentation en eau potable de la commune. Mais cette ressource en eau si convoitée a toute une histoire...

À l'origine, les sources du Fontenil et du Rioux-Cros sont utilisées pour l'arrosage. Un arrêté du parlement du 19 juillet 1766 précise que les habitants de Saint-Bonnet ont droit aux sources du Fontenil depuis l'aube des jours jusqu'à une heure de l'après-midi. Cette répartition fait ensuite l'objet de divers procédés qui précisent les droits de chacun :

- de deux heures du matin à 10 heures, la source s'écoule par le torrent du Pontéliard, tombe dans le torrent du Rioux-Cros et les eaux sont ensuite dérivées par le Moulin-Mellet, puis reprises par le canal de la Montagne.

- de 10 heures du matin à deux heures du lendemain matin, les eaux de la source du Fontenil sont dérivées par ce même canal pour irriguer le Villard-Trottier. Toutefois, les usagers de ce canal sont tenus de faire un barrage non étanche (pierres non taillées ou fagots non feuillés) afin de laisser écouler un certain débit dans le torrent du Pontéliard.

La commune a toujours dû avoir des problèmes d'approvisionnement en eau, si l'on en croit le Conseil Municipal du 7 novembre 1837 qui avait comme sujet le mauvais état des fontaines et leur manque d'eau durant



Et nous voilà revenus de nos jours : Le réservoir du Fontenil menaçant de tomber en ruine, le Conseil Municipal décide de construire un nouveau réservoir de plus grande capacité (500 m³) et la reprise de son adduction. Coût de l'opération : 464 934 euros, subventionnés à hauteur de 60%.



Les sources du Fontenil alimentent désormais en eau potable une partie de la commune de Saint-Bonnet. Le réservoir du Fontenil qui alimente en cascade le réservoir des Combes qui lui-même alimente celui de l'Aullagnier alimente les deux du Domaine et celui dit de Mazet, une branche alimente celui des Richards, le Villard-Trottier et les Aliberts.

une grande partie de l'année.

Et c'est ainsi que la proposition de M. Nicolas fut acceptée à l'unanimité d'amener dans le bourg l'eau qui coule dans le torrent du Riou-Cros.

Au Conseil Municipal en 1891 des recherches d'eau filtrante furent effectuées sur la rive gauche du Rioux-Cros. Puis, en 1901, le projet de captation des eaux du Rioux-Cros pour les deux lavoirs publics fut maintenu. En 1908 une délibération fut votée sur le principe d'adduction des eaux du Fontenil en laissant la faculté aux intéressés d'en disposer librement pendant la période d'arrosage.

Au Conseil Municipal de 1913, l'adduction d'eau est à nouveau à l'ordre du jour. M. Gignoux, géologue à la faculté des sciences de Grenoble, avait été chargé d'étudier divers projets :

- projet d'adduction des eaux de la Motte en Champ-saur, pas réalisable en raison du coût.
- projet d'amélioration de la captation des eaux des Fonges, abandonné parce qu'il ne desservait ni les hameaux des Combes ni de l'Aullagnier.
- Restait un troisième projet : la captation des eaux du Fontenil qui avait toutes les conditions voulues : abondance, pureté et économie dans sa réalisation. Mais ce dernier ne fut pas réalisé devant l'opposition des irrigants.

Au Conseil Municipal de 1924, la commune réalise son alimentation en eau potable à partir des sources de Couquet et de Baffol. Cette alimentation s'avère vite défectueuse en raison de l'instabilité du terrain.

En 1933, la commune reprend l'idée du captage de la source du Fontenil, de prélever 10 litres seconde et de présumer qu'un captage soigné permettra d'obtenir la quantité nécessaire aux besoins du bourg sans diminuer celle qui restera disponible pour l'irrigation.

Le détournement de la source est donc déclaré d'utilité publique ainsi que les travaux eux-mêmes, une manière de passer outre l'opposition des irrigants toujours très vive. Dans l'intérêt des irrigants et pour le sien, la commune décide de suivre le débit de la source avec une prise en charge financière par l'État. Malheureusement, la commune se voit contrainte d'abandonner le projet suite au refus de l'État.

En 1948, les besoins en eau potable devenant de plus en plus urgents, la municipalité dresse un nouveau projet prévoyant le détournement de 8 litres seconde du Fontenil sans restitution aux irrigants, et le projet soumis à l'enquête soulève une violente opposition.



Le chantier du captage débute au mois août 1952. Mais cette fois encore, devant l'opposition toujours virulente, le projet est abandonné. C'est à la suite de ces incidents et à la demande du Préfet que le ministère de l'Agriculture envoie sur place l'inspecteur général M. Quesnel. Ce dernier, propose de ramener la dérivation à 6 litres seconde et la réalisation de la raménée des eaux du torrent du Rioux-Cros.

La municipalité accepte cette proposition et en septembre 1953 ce projet de dérivation est mis à l'enquête. Les opposants l'acceptent mais le reste de la population s'élève contre le principe de la raménée, se sentant lésés de leurs droits. La municipalité abandonne ce projet et envisage une autre solution : la construction d'une réserve au lac de l'Aullagnier. Alors que la commune dériverait son droit pendant 8 heures, les irrigants devaient avoir une dérivation pendant 16 heures avec 18 litres seconde et la commune restituerait le débit dérivé pendant la période d'arrosage, ce dernier étant restitué aux usagers du Rioux-Cros par la réserve nouvelle. Ces droits ne seraient utilisés que pendant la période d'arrosage (15 juin au 15 septembre) et en dehors la commune ne dériverait que 6 litres.

En 1948, l'extension du réseau d'eau potable aux hameaux des Richards, du Villard-Trottier et des Aliberts est étudiée.

© Coopérative Locale d'Assistance et d'Ingénierie de l'Eau



Plusieurs travaux restent à faire sur ce réseau : finir le remplacement de l'adduction du réservoir du Fontenil à celui des Combes, améliorer la dérivation de l'alimentation du réservoir de l'Aullagnier pour un meilleur remplissage. Une réflexion doit être menée sur le réservoir dit de Mazet, sa capacité n'étant plus assez importante au vu des nouvelles constructions.

Pendant les années de la construction du barrage de Serre-Ponçon, une manne financière arrive sur le département et Mme la maire essaie d'en faire profiter les agriculteurs de la commune et réunit les syndicats d'arrosage. Les syndicats de Saint-Bonnet, du Canal de la Montagne et du Villard-Trottier refusent. Seul le syndicat des Combes accepte de passer d'une irrigation gravitaire à une irrigation par aspersion avec la création de deux réserves. Leur parcellaire étant trop morcelé, ils sont aussi obligés de faire un remembrement.

En 1956, le captage de la source du Fontenil est amélioré avec la pose de drains dans le tunnel d'amenée et la mise en place d'une commande automatique des organes de répartition des eaux.

En 2023, en ouvrant nos robinets, avec une eau qui semble, en apparence, si facile d'accès, il nous paraît difficile d'imaginer les aléas et conflits qu'a pu engendrer l'eau. Mais en retraçant l'histoire de l'alimentation de notre commune, dans le Champsaur, on se dit que Marcel Pagnol aurait pu écrire son célèbre livre chez nous. Merci à tous nos prédécesseurs qui au travers de différentes luttes, nous permettent aujourd'hui d'avoir une eau de source à notre robinet. Une eau non traitée, mais régulièrement contrôlée !



Le four communal



Dans un hameau, le four communal est très important. Il est un lieu de rassemblement !

À Charbillac, on ne déroge pas à la règle et de temps à autre durant l'année, le rendez-vous est donné pour que chacun apporte son plat à faire cuire.

Les premiers arrivés font chauffer le four, certains arrivent juste au moment d'enfourner, les derniers accourent pour boire un coup !

Mais la sole, de part son âge, était devenue très abimée et irrégulière par l'usure et la chaleur : il fallait de nouvelles pierres. La mairie les a financées et 2 habitants : Pascal et Nicolas, les ont remplacées.

L'inauguration s'est faite dès le week-end suivant avec pizzas, gratins et tartes à enfourner : les travaux étaient validés. Un grand merci aux maçons qui ont permis de redonner une nouvelle vie à ce four apprécié de beaucoup !

Une autre occasion pour se réunir

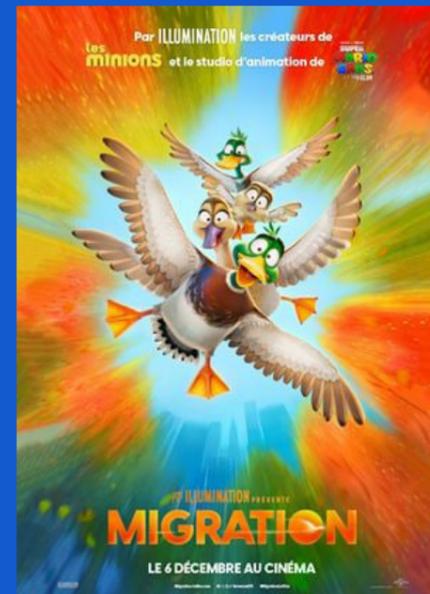
Lors de cette soirée, il a été décidé de constituer une équipe de foot pour le Challenge Claude Festa. Joueurs, remplaçants, supporters, anciens habitants, initiés, débutants, jeunes et moins jeunes ont passé un excellent moment ; ce qui a permis de renforcer les liens déjà tissés entre les habitants de ce hameau.



La fête votive

Comme chaque année, les habitants du hameau de Pisançon se retrouvent lors de la fête patronale de la Saint-Michel, le dernier week-end de septembre.

Historiquement, la fête à Pisançon était la dernière fête votive de la vallée. Arrêtée comme telle, il y a plus de 20 ans, pour diverses raisons humaines et logistiques, elle a perduré sous une nouvelle version « fête des voisins et du patrimoine culinaire ». À cette occasion, le four banal du village est allumé et les habitants partagent tourtes et tartes que chacun apporte pour la cuisson traditionnelle. Un moment convivial plébiscité par l'ensemble des Pisançonnais. Une occasion de se retrouver et de constater les départs et les arrivées des nouveaux habitants.



Lundi 1 | 18h et Mardi 2 | 18h



Vendredi 5 | 21h et Dimanche 7 | 18h



Samedi 6 | 18h et Mardi 9 | 21h



Samedi 13 | 21h et Dimanche 14 | 18h



Vendredi 19 | 21h et Mardi 21 | 21h



Samedi 20 | 18h et Mardi 23 | 21h



Samedi 27 | 21h et Dimanche 28 | 18h

CINÉMA LE CENTRAL

Retrouvez tous les horaires du cinéma sur **PanneauPocket**
Suivez l'actualité sur la page Facebook du cinéma :
« Cinéma Le Central Saint Bonnet en Champsaur ».



+ d'infos
04 92 50 56 11
Rue de la Trésorerie
05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur

NAISSANCES



VIELLIARD Éva	19 Novembre	2022
MAYER Ernest	01 Février	2023
MATHIEU Zélie	19 Février	2023
MASSE Lillie	27 Mars	2023
TIRABOSCHI-MOURET Tess	05 Avril	2023
FRAGNIERE Malo	11 Avril	2023
GRIVEAU Rose	22 Mai	2023
GUIEU THOMAS Chloé	26 Mai	2023
ROCHAS Mia	07 Août	2023
MONACO Anaïs	07 Août	2023
SEMERIA Camille	02 Septembre	2023
VOULOT Lilyo	04 Octobre	2023
ROUX SAINT JOLY Nino	26 Octobre	2023
IDELON Aëlyne	16 Novembre	2023
TIBIA Keyan	19 Novembre	2023

Attention, seules apparaissent les naissances des enfants légitimes ou des enfants naturels, avec l'autorisation des parents.

MARIAGES



MARTINEZ Jean-Luc / CAUWET Véronique	03 Décembre	2022
ROCHAS Alexandre / HADDOU Annaëlle	24 Juin	2023
TRIANDAFYLLIDES François / JEAN Laurie	24 Juin	2023
ALLEQ Cédric / REYNIER Manon	12 Août	2023
GONZALEZ Teddy / ROI Claire-Emmanuelle	07 Octobre	2023
MAJESTÉ Alain / LE BOULCH Dominique	25 Novembre	2023
SCHULER Teddy / MALSY Victoria	09 Décembre	2023

DÉCÈS

LEPETIT Quentin	16 Novembre	2022	MOTTE Paul-Marie	04 Mai	2023
CHATELARD Marie Claude	01 Décembre	2022	BELLUE Marie-Thérèse née GADUEL	04 Mai	2023
GILLION Eric	18 Décembre	2022	MAUBERRET Jean-Marie	09 Mai	2023
MAUCORONEL Edouard	20 Décembre	2022	FESTA René	20 Juin	2023
COVES Jocelyne veuve LOCATELLI	23 Décembre	2022	MICHEL Noëlle née FAURE	13 Juillet	2023
GUEYDAN Joseph	08 Janvier	2023	EYRAUD Armande née MOUREN-PROVENSAL	14 Juillet	2023
MOTTE Odette née DEGRIL	23 Janvier	2023	BERTRAND Geneviève née ATHENOUR	15 Juillet	2023
GABAUD Yvon	22 Février	2023	JAUSSAUD Jean-Yves	05 Août	2023
BALANANT Aline	16 Mars	2023	BELMONDO Josette née LINGUA	26 Août	2023
BROCHIER Jean Marie	23 Mars	2023	DISDIER Andrée née ALLEC	23 Septembre	2023
GUEYDAN Irène	25 Mars	2023	MOTTE Eugène	29 Septembre	2023
LAGIER Ernest	28 Mars	2023	BEAUME Jeanne née TACCONE	10 Octobre	2023
BERGIA Didier	09 Avril	2023	PAYAN Renée née REY	11 Octobre	2023
PLAUSSUS Aimée née ROUX	19 Avril	2023	BERTRAND Aimée	23 Octobre	2023
PATRAS Valérie	21 Avril	2023	GUEYDAN Louis	28 Octobre	2023

Elections européennes | Dimanche 9 juin 2024



Toute personne désireuse de s'inscrire sur la liste électorale doit se présenter à la Mairie avant le 27 Avril 2024, munie de sa carte nationale d'identité ou passeport, un justificatif de domicile avec la bonne adresse et remplir la fiche d'inscription Cerfa N° 12669*2.

N°46 / Décembre 2023 / Bi-annuel
Remerciements pour leur participation à la rédaction et l'élaboration du journal : Bertrand Breilh, Michaël Gaume, Roland Bernard, Florent Amar, Laurent Daumark, Nicolas Pascal, Laurent Michel, Eva Chalard, Aurélie Dessein, Fabien Ferraro, Isabelle Lauzier, Virginie Le Toumelin, Emmanuelle Pellegrin, Frédéric Gaillard, Serge Pastor, Anaïs Joly, Jean-Yves Garnier, les équipes de Planète Champsaur, de l'office de Tourisme et de la CLEDA.
Conception : Eva Chalard. Impression : l'Atelier GAP 05000 Imprimé en 2000 exemplaires.

Tribunes

Le « Bien être » au cœur des projets de notre commune !

L'étude de revitalisation urbaine « Petite Ville de Demain » illustre la dynamique dans laquelle le conseil municipal est engagée et nous a permis d'interroger habitants et partenaires sur les atouts et les faiblesses de notre territoire afin d'élaborer un plan d'aménagements cohérents les uns avec les autres.

Dans le cadre de ce programme, en partenariat avec le Pôle santé, nous allons dans les mois à venir bénéficier d'une étude pilote complémentaire d'impact sur la santé environnementale cofinancée à 80 % par l'Agence Régionale de Santé (ARS) PACA. Concrètement, cette étude doit permettre de nous assurer du bien-fondé des projets d'aménagement et d'équipements pour la santé et le bien-être de chacun. L'objectif est d'améliorer notre attractivité, de concevoir des projets durables pour la qualité de la vie de toutes et tous dans le centre.

Ceci s'articule tout à fait dans la logique qui est la nôtre : engager nos projets dans le « mieux vivre pour tous », prendre le virage d'une commune qui favorise des lieux de rencontres agréables en coeur de ville, prévoir un urbanisme avec de nombreux commerces, de beaux espaces, esthétiques, où la proximité, la qualité de la vie et la convivialité seraient des priorités. Nous souhaitons fédérer demain toutes les compétences autour de ce projet pour encore l'améliorer.

Notre marché, nos rues commerçantes, nos parcs, notre école, notre collège, notre cinéma, notre nouvelle médiathèque et nos nombreuses associations en témoignent : nous aimons vivre et venir à Saint-Bonnet pour nous retrouver, faire nos achats, partager, faire du sport, de la musique, nous cultiver, nous soigner ou faire la fête, échanger dans un cadre favorable aux rencontres, aux retrouvailles et au partage de bons moments.

Saint-Bonnet change, évolue et se transforme, s'adapte aux changements du climat et de la société : réussir cet objectif d'une qualité de vie renforcée sera notre cap !

Laurent Daumark, Jean-Yves Garnier, Roland Bernard, Aurélie Dessein, Fabien Ferraro, Rémy Gonsolin, Nelly Mary, Manon Athenour, Emilie Drouhot, Michaël Gaume, Christian Gonsolin, Nathalie Lajko, Virginie Le Toumelin, Emmanuelle Pellegrin, Dominique Goury

Dépensons moins, dépensons mieux...

Les investissements conséquents réalisés depuis le début de notre mandat municipal il y a maintenant plus de trois ans correspondent pour la majorité d'entre eux aux projets amorcés et lancés lors du mandat précédent (2014-2020) ; Centre technique pour les agents, rénovation du terrain de football par un revêtement synthétique, rénovation du petit gymnase, travaux routiers, rénovation et agrandissement de la médiathèque....

A deux ans de la fin du mandat (2026), malgré le travail réalisé, nous avons le sentiment de n'avoir engagé aucun projet nouveau issu de notre mandature.

Aujourd'hui, nous devons nous projeter vers la fin du mandat avec des projets réalisables pour le printemps 2026.

Ce travail prospectif passe entre autres par la prévision budgétaire. Sur ce point pour 2024, deux signaux sont au rouge :

- Le « bas de laine de la commune est largement entamé ».
- Certains budgets de la commune ont un équilibre fragile.

Alors quelles priorités faut-il soutenir dans le temps ? Pour nous, l'action municipale doit se recentrer vers l'enfance et la jeunesse et s'inscrire dès aujourd'hui dans le calendrier des projets à soutenir. 2024, 2025, 2026.

Par ailleurs il faut privilégier aussi les investissements qui auront un retour sur investissement, tant en notoriété pour la commune qu'en recettes de fonctionnement. Nous pensons particulièrement au projet de rénovation de la salle de cinéma et à l'habitat inclusif destiné à loger des personnes âgées dans le bourg.

Nous sommes en cette fin d'année 2023 au coeur de ce débat, car en tant qu'élus de Saint-Bonnet notre préoccupation première est d'apporter aux habitants des réponses concrètes et justifiées aux questions que l'on nous pose.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Jean-Marie Gueydan, Marie Festa, Marie Noele Chaix, Frédéric Gaillard

Toute l'équipe de la Mairie vous souhaite de belles fêtes de fin d'année

Navette skieurs

Navette gratuite pour les vacances de Noël et d'hiver (zone B). Tous les jours sauf samedi et jours fériés.

Arrêts :

Chaillo 1600 : parking de la station ou épicerie en fonction du trafic

Saint-Bonnet : VVF, Mairie

SAINT-BONNET vers CHAILLOL 1600

VVF	8h30	12h00	16h30
MAIRIE	8h32	12h02	16h32
STATION	8h55	12h25	16h55

CHAILLOL 1600 vers SAINT-BONNET

STATION	12h30	17h00
MAIRIE	12h55	17h25
VVF	13h00	17h30

En fonction des conditions météorologiques et du nombre de personnes à utiliser la navette, quelques retards sont possibles sur les horaires ci-dessus. Merci de votre compréhension.